



## Traité 'Houlin

### Michna 4 - Chapitre 12

הנוטל אם על הבנים,  
רביה יהודה אומר:  
לזקה, ואינו משלט;  
ומחכמים אומרים:  
משלט, ואינו לזקה.  
זה הכלל:  
כל מצות לא מעשה  
שious בה קומ עשה,  
אין לזקן עליך:

#### Chapitre 12 Michna 4

[Concernant] celui qui prend la mère [oiseau] avec ses petits, Rabbi Yehouda dit : Il est fouetté [pour avoir pris la mère oiseau], et il ne renvoie pas [la mère]. Et les Sages disent : Il renvoie [la mère] et n'est pas fouetté, [car] tel est le principe : toute interdiction qui implique [l'ordre de] se lever et d'accomplir qui contient [un commandement] positif, (c'est-à-dire que c'est un interdit dont la transgression est réparée par l'accomplissement d'un commandement positif), on n'est pas fouetté pour sa [transgression] (lawhanitaqle'assé).



#### A la découverte du Beth Hamikdach

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)